



Paris, le 3 avril 2023

A : Mme Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Objet : Demande de report du comité de suivi du protocole LPR.

Mme la Ministre,

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement. En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale.

Nous avons reçu une invitation pour une réunion du comité de suivi du protocole LPR le 5 avril prochain. Nos organisations réclament, certaines depuis longtemps, de pouvoir discuter du bilan du protocole LPR et à porter au ministère leurs revendications sur les carrières et les rémunérations. C'est un sujet important, que nous tenons à voir traité sérieusement.

Malheureusement cette réunion se tiendrait la veille d'un nouvel appel de l'intersyndicale à une mobilisation d'ampleur, le 6 avril. D'autre part nous venons à peine de recevoir les documents, ce qui ne permet pas de travailler correctement. Cette réunion est donc pour le moins problématique en terme de calendrier.

Aussi, par la présente, les organisations syndicales soussignées vous demandent de repousser la réunion du comité de suivi du protocole LPR prévue le 5 avril.

Veillez aussi noter que pour notre part, la question du retrait de la loi sur les retraites reste entière et nous n'avons pas la volonté de « passer à autre chose ».

Veillez agréer nos salutations syndicales les meilleures,

Organisations signataires (majoritaires au CSA MESR) :

CGT FERC Sup, SNTRS CGT, CGT INRAE

SNESup FSU, SNCS FSU, SNEP FSU, SNASUB FSU, SNETAP FSU

FO ESR

Sud Recherche EPST, Sud Education